



Assurance perte d emploi crédit immobilier

Par **evelab**, le **18/05/2014 à 07:40**

Bonjourrrnj ai souscrit il y a maintenant 10 ans un prêt immobilier auprès de la caisse d'epargne rhone alpes, banque qui m a fait souscrire une assurance perte d'emploi auprès de cap assurancernrje me retrouve au chômage depuis novembre et demande une prise en charge par cette assurancernrnQu'elle n est pas ma surprise de me voir refuser cette prise en charge, cap argumentant par le fait que j ai change d'employeur depuis ces 10 années !! Je conteste biensur cet argument mais n'ai plus aucune réponse de cap !!rnnpourriez vous me conseiller sur les démarches a suivre ?rnCordialement

Par **Lag0**, le **18/05/2014 à 10:12**

Bonjour,rnVous ne dites pas si c'est bien exact que vous avez changé d'employeur ?rnSi c'est le cas, il faut reprendre le contrat et vérifier si une clause vous obligeait à avertir l'assureur en cas de changement d'emploi.

Par **evelab**, le **18/05/2014 à 11:36**

Bonjour et merci pour votre réponse rnrnj ai effectivement changé d'emploi